

La relation politique/militaire et la contrainte d'espace.

La première question et le ton du questionnaire, dans son ensemble, donnent à penser que le militaire définit l'espace et l'introduit dans ses calculs selon ses seules perceptions et ses critères d'évaluation personnels ; comme si la conquête, le contrôle et la défense d'un espace déterminé relevaient de ses seules décisions. C'est oublier que toute action stratégique - dont la guerre - est déterminée, dans son but comme dans ses voies-et-moyens (qui combinent forces, espace et temps) par le projet et les fins conjoncturelles que définit le **politique**. Cette règle de subordination du stratège au politique fut souvent transgressée dans le passé, parce que les distances entre les théâtres d'opérations très excentriques et les centres du pouvoir et du contrôle politiques ne permettaient pas à ces derniers d'être informés et de transmettre leurs décisions dans les délais compatibles avec l'efficacité d'une action militaire soumise aux aléas d'une situation conflictuelle évolutive: les empires coloniaux furent souvent bâtis, jusqu'à la première guerre mondiale, par des « proconsuls » jouissant d'une autonomie de décision inconcevable aujourd'hui. L'espace militaire s'identifiait alors à l'espace politique : l'action militaire sécrétait ses propres fins politiques locales, généralement entérinées par un pouvoir central pratiquement dépossédé de ses attributions. Mais ces transgressions pratiques du principe théorique de subordination étroite du militaire au politique furent toujours considérées comme une carence inévitable de leur information réciproque, imputable à la longueur des lignes de communications, à cette contrainte d'espace. Turenne se plaignait déjà des intrusions de Louvois et Chamlay dans la conduite des opérations locales, et de leurs instructions souvent en retard sur la situation militaire réelle. Aujourd'hui, l'obstacle à l'**information utile**, au contrôle permanent et aux décisions pertinentes du politique sur l'espace stratégique, est levé par le progrès technique. Les moyens de surveillance, d'observation, de transmission et d'interprétation - en particulier grâce aux satellites - abolissent distance et durée : l'information est donnée et traitée en temps réel ou quasi réel et les décisions transmises quasi instantanément aux antipodes, assurant ainsi la permanence, la continuité et l'ubiquité du pouvoir décisionnel et du contrôle politique sur la totalité de l'espace stratégique.

Tout ceci montre que, dans la « pensée stratégique », dans les évaluations prévisionnelles et les calculs instantanés du stratège intégral (politique + militaire), l'espace ne peut être isolé du facteur stratégique qui lui est associé : le temps. Par leur métrique, espace et temps sont si intimement liés qu'ils sont souvent interchangeable dans les calculs stratégiques. Ils y interviennent selon des règles d'équivalence : par exemple, en stratégie défensive, il est courant d'échanger de l'espace (cédé à l'ennemi) contre du temps (pour reconstituer ses propres forces).

Nature et fonction de l'espace politico-stratégique.

L'espace est l'un des concepts fondamentaux, une **catégorie** de la pensée stratégique, et un paramètre permanent du calcul stratégique. Sa nature et sa fonction ne sont intelligibles que si l'on se souvient que la stratégie, qui s'identifie à la politique-en-acte (opposée à : « en puissance ») est une action collective, finalisée, conçue et conduite en milieu conflictuel. Comme toute action, elle est déterminée par son but: le but stratégique. Elle s'identifie à un

travail : celui des forces de violence physique, producteur d'effets physiques appliqués aux forces homologues de l'adversaire et à sa substance vive démo-économique. La résultante de cette action, identifiée au but stratégique, vise à produire, sur le politique adverse, des effets psychologiques tels qu'il sera contraint à des décisions, sur la suite ou l'issue du conflit, conformes à notre propre fin politique, enjeu de l'épreuve de force.

L'action stratégique s'identifie donc au travail des forces armées déployées et engagées dans des opérations qui s'inscrivent dans l'espace d'un théâtre et dans le temps d'une ou plusieurs campagnes. Dans le calcul et les opérations stratégiques, l'espace n'est ni perçu, ni utilisé comme une pure étendue, comme un cadre abstrait ou un espace géométrique (continu, infini, à trois dimensions, homogène et isotrope, selon la définition de H. Poincaré) dans lequel s'inscrirait un jeu de forces antagonistes qui en serait indépendant. L'espace stratégique n'est pas réductible à une fonction d'espace-réceptacle, à un lieu ou support passif de l'action. Bien au contraire, il est l'un des éléments actifs de la triade forces-espace-temps avec laquelle se conçoit, se calcule et se réalise la manœuvre stratégique – celle-ci « montant en système » les opérations productrices des effets physiques affectant l'adversaire.

Dans la mesure où elle est manœuvre, ayant pour but de produire des effets physiques capables de surpasser ceux produits par l'adversaire pour le désarmer, afin de soumettre sa volonté politique (effets psychologiques), la stratégie militaire est une combinatoire calculée de forces, d'espace et de temps. Elle **compose** leurs propriétés spécifiques pour exploiter les faiblesses et vulnérabilités de l'adversaire tout en s'efforçant d'interdire à ce dernier une action similaire. Autrement dit, l'espace est, avec les forces et le temps, l'un des éléments constants, l'une des composantes du **matériau** – à la fois matière d'œuvre et instrument – que le stratège utilise, avec lequel il agit pour opérer la transformation voulue (but stratégique et fin politique) de l'ordre sociopolitique établi.

Du point de vue de la manœuvre stratégique, l'espace n'est pas homogène, puisqu'on distingue trois milieux (terre, mer, air-espace) qui, avec leurs interfaces, déterminent la nature des forces qui y sont engagées et des échelles de temps opérationnel très différentes – donc des formes et styles de manœuvres stratégiques particulières, sans oublier les stratégies combinées (opérations amphibies et aéroportées). Toutefois, l'espace terrestre demeure privilégié : il renferme l'essentiel de la substance vive des sociétés. Les attributs de l'identité nationale comme la souveraineté politique se résument dans des territoires délimités par des frontières. En outre, l'espace stratégique n'est pas isotrope : écrans naturels (nivellements, coupures) passages obligés, conurbations, mers étroites, climats excessifs, etc..., favorisent ou gênent, selon le cas, les manœuvres stratégiques antagonistes. Ce sont autant de données prises en compte par le calcul stratégique, et qui font souvent de l'espace un facteur déterminant, bien que le progrès technologique (énergie motrice des matériels et conquête de la troisième dimension) ait permis de surmonter ou tourner les obstacles naturels. C'est à travers l'analyse classique de la manœuvre stratégique que nous percevons le plus directement la nature de l'espace et sa fonction dans l'action et la pensée stratégiques. Mais, évidemment, le paramètre espace intervient à tous les niveaux de la perception, de l'évaluation, de la décision et de l'exécution de l'entreprise politico-stratégique; c'est-à-dire depuis, en amont, l'étape du projet politique, où se définissent les intérêts/enjeux des conflits engendrés par la coexistence de projets plus ou moins antagonistes, jusqu'à celui, en aval, des

opérations élémentaires des forces armées, en passant par les buts stratégiques, par les objectifs-cibles tactiques et par la définition des moyens (systèmes de forces) et de leurs modalités d'emploi.

Espace du projet politique et des intérêts/enjeux des conflits.

L'espace conflictuel s'est étendu à la quasi-totalité de l'espace mondial (sauf l'Antarctique) en même temps que s'est instauré un état hybride de paix/guerre permanent. Cela est imputable à plusieurs facteurs crisogènes et belligènes convergents :

1. L'interdépendance économique des Etats entraîne la multiplication et la densité croissante des flux d'échanges, la disparité des facteurs de puissance et de vulnérabilité, la compétition pour l'accès aux ressources naturelles rares (énergie, métaux, etc. ..) et pour des marchés de plus en plus saturés, etc., tous ces faits étant générateurs de tensions.
2. Les messianismes idéologiques, les antagonismes ethniques et religieux, les aspirations des minorités ont découpé des espaces d'identités socio-culturelles qui ne coïncident plus avec les espaces de souveraineté étatique, juridique. À la violence d'Etat, interétatique, assumée par les forces armées régulières, se superpose la violence intraétatique servant des intérêts/enjeux souvent privés d'assises territoriales stables. D'où une imbrication mouvante des espaces conflictuels : le classique concept de frontière fixe et juridiquement reconnue s'évanouit au profit de zones d'insécurité régionale pouvant être exploitées par des perturbateurs extérieurs au profit de leur politique propre (frontières flottantes).
3. Le fait nucléaire a découpé l'espace géopolitique en espaces dits « sanctuarisés » - territoires nationaux couverts par la dissuasion nucléaire - et en espaces non-sanctuarisés. Les territoires des puissances nucléaires ne peuvent donc plus constituer des enjeux de conflits directs entre elles. Ne pouvant plus espérer, dans l'état actuel des choses, abattre la volonté de l'adversaire nucléaire en l'attaquant dans sa substance vive (son territoire) sans accepter un risque mortel, chacune a transféré son esprit de compétition, voire son agressivité, dans le reste du monde devenu à la fois l'enjeu, le théâtre et le moyen de stratégies indirectes opposées, aux formes diverses, fluides et évolutives. Dans l'espace des stratégies indirectes, les crises sont plus fréquentes, endémiques dans certaines régions - les zones sensibles - et leur résolution plus malaisée : les espaces libres, les terrains de chasse des grandes puissances se réduisent. Les espaces sanctuarisés sont tous situés dans l'hémisphère Nord. On peut donc dire que la polarité Nord-Sud, souvent évoquée du point de vue des déséquilibres socio-économiques, a été accentuée par le fait nucléaire (dissymétrie Nord-Sud).
4. Un double processus de bipolarisation et de multipolarisation ne cesse de transformer l'espace des intérêts/enjeux. D'une part, des blocs se sont constitués, organisant des ensembles plus ou moins homogènes de clients et d'alliés incapables d'assurer seuls leur sécurité - ou refusant cet effort - autour des deux supergrands, soucieux d'abord de protéger leur espace sanctuarisé par des glacis éloignant la « menace », ensuite d'affaiblir l'adversaire autant que de renforcer leur propre espace d'influence. D'autre

part, les stratégies indirectes transforment les espaces non-sanctuarisés : les États, qui y sont impliqués comme enjeux, théâtre et moyen des conflits entre les blocs, tentent, avec plus ou moins de bonheur, d'exploiter à leur propre profit les remembrements régionaux. Ils manifestent une volonté d'émancipation et d'autonomie politique au regard des blocs, au point de créer de nouvelles vulnérabilités dans l'espace contrôlé par les grandes puissances.

5. Les grands flux d'approvisionnements et d'échanges valorisent certaines régions et voies maritimes, et les points de passage obligés. Ils constituent des espaces d'intérêts/enjeux avec les territoires côtiers et les îles-bases assurant leur contrôle politique et stratégique. Les fonds marins, avec leurs richesses potentielles (nodules polymétalliques), commencent à acquérir une valeur d'enjeu comme en témoignent l'âpre té des discussions sur le droit de la mer, la définition des espaces maritimes d'intérêt économique et l'extension des eaux territoriales - ce qui n'est pas sans conséquence stratégique (par exemple, sur les détroits où passent les sous-marins nucléaires).
6. L'espace endo- et exo-atmosphérique devient un espace d'intérêt/enjeu de plus en plus important : espace de télécommunication, il est désormais l'espace privilégié d'observation et de surveillance permanentes, grâce aux satellites, (alerte nucléaire). Au regard des intérêts/enjeux, les trois milieux naturels (terre, mer, air-espace) ne sont plus des espaces isolés, retranchés les uns des autres par leurs spécificités physiques. La géopolitique classique opposant puissance de la terre et puissance de la mer est désormais périmée. Cette ancienne relation topologique (positions relatives des Etats au regard de l'accès aux intérêts/enjeux distribués dans le monde) a été transformée par la relation métrique, et par l'accroissement des vitesses de communication et d'information.

L'espace des buts stratégiques s'est mondialisé et complexifié.

Pour les puissances nucléaires, l'espace des buts stratégiques est hétérogène :

- d'une part, l'espace national sanctuarisé ; c'est-à-dire espace de non-guerre puisque protégé, contre les agressions directes, par une stratégie d'interdiction à but négatif, la stratégie de dissuasion nucléaire ;
- d'autre part, l'espace extérieur ; espace des stratégies indirectes grâce auxquelles chacun s'efforce de promouvoir ou de soutenir ses intérêts/enjeux répartis dans le monde, en exploitant les vulnérabilités adverses et en réduisant les siennes. Cette stratégie à but positif est limitée, dans ses buts locaux et dans l'engagement des forces, par l'obligation de réduire les risques d'escalade impliquant les rivaux nucléaires. De là le recours aux alliés et clients régionaux, enjeux conjoncturels des stratégies indirectes des puissances nucléaires et utilisés comme vecteurs et relais de leurs stratégies d'action extérieure. C'est dans cet espace que, ces stratégies antagonistes engendrent des crises régionales, développent leurs modes spécifiques - manœuvre ou gestion des crises - grâce auxquels chacun des grands tente d'accroître ses avantages aux dépens de l'autre, tout en s'accordant tacitement pour contrôler étroitement les initiatives de leurs alliés locaux directement engagés.

Régionalement, à l'extérieur des espaces de non-guerre (dissuasion nucléaire), l'espace des buts stratégiques est donc ambivalent :

- il est l'espace des buts stratégiques, nécessairement limités, des stratégies indirectes des puissances nucléaires ;
- il est aussi, et simultanément, l'espace des buts stratégiques des Etats locaux qui peuvent être engagés, eux, dans une stratégie classique à but total, une lutte pour l'existence, avec leurs voisins.

Il est clair que chaque grande puissance nucléaire doit se garder des stratégies indirectes adverses se donnant pour but de contrôler politiquement des espaces limitrophes de son propre espace sanctuarisé, donc de les contrôler militairement. De là l'importance des glacis, espaces de buts ambivalents : dans la perspective d'un, but stratégique positif (agression), ils peuvent servir de bases de départ d'opérations militaires, dans l'hypothèse d'un conflit futur, et de plateformes pour l'installation de missiles nucléaires de moyenne portée (IRBM, SS 20 ou Pershing II) et de bombardiers ; dans la perspective d'un but stratégique négatif (défense), le contrôle de cet espace-glacis permet d'éloigner le danger, donc de retarder ses effets. En cas de crise aiguë, la maîtrise de l'espace maritime constituait un but stratégique majeur étant donnée l'importance des lignes de communication avec :

- les alliés ;
- les théâtres d'opérations éloignés ;
- les régions productrices de ressources naturelles (pétrole, métaux rares) indispensables à la conduite de la guerre moderne. Ce but stratégique implique, en corollaire, le contrôle politique et stratégique de l'espace terrestre et aérien sur ces lignes de communication ou à leur voisinage.

La maîtrise de l'espace « cosmique » constituerait un but stratégique pour les puissances y ayant installé les divers réseaux de satellites indispensables aux télécommunications, à l'observation et à la surveillance (défenses ABM), etc., et dont la destruction ou la neutralisation, en aveuglant les centres de décision politiques et militaires, permettrait les attaques nucléaires-surprise. On pourrait ajouter, à ces espaces de buts stratégiques, les couches profondes où patrouillent les sous-marins nucléaires dont la très faible vulnérabilité garantit, jusqu'à maintenant, les capacités de représailles sur lesquelles sont fondées les dissuasions. La puissance qui s'assurerait une avance technique dans le domaine de la lutte anti-sous-marine pourrait viser un but stratégique très probablement décisif en l'état actuel et prévisible des choses : la maîtrise des eaux profondes serait un facteur d'instabilité sans doute déterminant puisque le parti, bénéficiant du contrôle sous-marin, serait en mesure d'annuler (ou de réduire à un risque acceptable) la capacité de représailles de l'adversaire et, dès lors, de lui imposer sa volonté. C'est là un des cas où un but stratégique s'identifie au contrôle d'un espace (d'un milieu) grâce à une innovation technique.

En résumé, c'est dans l'hémisphère Nord que se situent tous les espaces de non-guerre directe traduisant l'effet de blocage (**pat** stratégique) des stratégies de dissuasion nucléaire. Espaces insulaires à l'échelle de sous-continent, non contigus géographiquement, sans frontières communes, couverts par des glacis plus ou moins stables selon la valeur des alliances et des engagements militaires des « tuteurs nucléaires », cet ensemble spatial stable s'inscrit dans

l'espace des stratégies indirectes des grandes puissances, lui-même plus ou moins instable régionalement. Quant à l'hémisphère Sud, il est tout entier, mais avec des degrés d'implication variables selon les régions, l'espace des stratégies indirectes. En outre, les espaces maritimes y dominent.

L'espace des objectifs opérationnels et tactiques (cibles) s'est étendu et diversifié.

Cette évolution est imputable à plusieurs facteurs qui concourent à accroître la capacité d'effets physiques (effets de destruction à l'impact), la portée, la précision et la fiabilité des armes, tout en réduisant conjointement les vulnérabilités de certains systèmes (missiles balistiques, en particulier).

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale inclusivement, chacun des belligérants tentait d'abattre la volonté politique de l'adversaire en détruisant ou neutralisant ses forces armées et ne s'attaquait à sa substance vive (population, centres industriels, etc..) que pour produire des effets physiques et psychologiques (surtout) complémentaires. Mais la révolution technique, provoquée par les systèmes nucléaires, électro-informatiques et spatiaux, a modifié radicalement les classiques distributions et hiérarchies des objectifs opérationnels et des cibles dans l'espace stratégique. Pour les puissances nucléaires, les forces armées ne remplissent plus, comme naguère, leur fonction de bouclier protégeant le territoire et la substance vive des Etats-nations contre les agressions. Les espaces nationaux sont désormais des espaces d'objectifs tactiques (cibles) pour les systèmes balistico-nucléaires intercontinentaux qui abolissent la distance, réduisent les délais d'alerte et de défense et, pour le moment, défient les dispositifs de défense (ABM) et de protection : on ne peut mettre à l'abri toute la population et tout l'appareil administratif et de production. La distance position de tir/cible n'est plus un obstacle à la précision, celle-ci, permettant de réduire la capacité de destruction unitaire des armes. Quant aux ogives multiples, elles permettent de saturer les objectifs. C'est bien cette vulnérabilité égale du sol des grandes puissances et l'invulnérabilité égale de leurs forces de représailles (sous-marins) qui, en égalisant les risques sociopolitiquement inacceptables, constituent le rempart protégeant l'espace d'identité et de souveraineté politique et l'existence socio-économique des puissances nucléaires.

Au regard des trajectoires des armes balistico-nucléaires, trajectoires affranchies des obstacles géographiques (distances, planimétrie, etc.), les espaces des cibles sont symétriques. Espaces-îles, espaces continentaux, leur intégrité est étroitement subordonnée à la « neutralité » de l'espace maritime dans lequel les forces de représailles sous-marines de chaque camp doivent demeurer pratiquement invulnérables afin que les risques - donc la prudence - demeurent équilibrés ; à la « neutralité », aussi, de l'espace « cosmique » (cf. plus haut). Tous ces facteurs valorisent l'hémisphère Nord, qui regroupe les espaces-cibles des systèmes nucléaires, et l'espace cosmique centré sur le pôle Nord, qu'empruntent les trajectoires des ICBM.

Dans l'espace de l'action extérieure des grandes puissances, espace échappant à la couverture dissuasive des systèmes nucléaires centraux, les fonctions des forces armées classiques subsistent comme par le passé, avec une contrainte dirimante toutefois : dans les régions d'intérêt politique majeur pour les deux grands **à la fois**, comme l'Europe, leurs forces

classiques ne sauraient être engagées « à fond » sans accroître le risque d'une escalade incontrôlable débouchant, par continuité de l'échelle de violence, sur l'emploi des armes nucléaires tactiques, de théâtre et des systèmes centraux. Ce risque, considéré comme inacceptable jusqu'à maintenant, confine les forces armées des grandes puissances dans une fonction de dissuasion classique protégeant ces régions d'intérêt majeur. Ces régions sont en position asymétrique : les distances interviennent, les inégales lignes de communication défavorisent une puissance ou l'autre, toutes les deux devant s'efforcer de maintenir sur, des théâtres extérieurs, l'équilibre dissuasif classique fondé, non seulement sur le rapport brut des forces de théâtre, mais aussi sur la capacité de chacune de faire échouer l'offensive de l'autre - donc de soutenir la bataille - dans l'hypothèse d'un échec de cette dissuasion classique.

Cette asymétrie s'aggrave dans le domaine des armes nucléaires de théâtre, dès lors que l'un des camps (URSS) pourrait soutenir ses forces classiques par un feu nucléaire tiré de son propre sol, donc par des armes installées dans son espace sanctuarisé (SS 20) et que l'autre parti (EU) ne pourrait contrebattre qu'en recourant à ses propres systèmes centraux - ce qui entraînerait le risque de contre-représailles de l'URSS sur le territoire national américain. Nulle autre solution, pour les États-Unis, afin d'annuler cette probabilité d'escalade et un risque national disproportionné, à leurs yeux, à l'enjeu régional du conflit, que d'installer à leur tour des armes nucléaires sur le théâtre européen, extérieur (Pershing II). Mais cette décision modifie alors l'équilibre des risques « nationaux » puisque le Pershing II, quoique arme de théâtre, peut frapper le sol soviétique au même titre que les systèmes centraux américains, sans que ceux-ci soient engagés. L'URSS ne pourrait répondre par un feu équivalent - sur le sol américain - qu'en utilisant en premier ses systèmes centraux, initiative aux conséquences (représailles américaines avec les systèmes centraux) également disproportionnées à l'enjeu européen du conflit.

C'est là l'illustration exemplaire des conséquences d'une asymétrie spatiale au regard d'un intérêt-enjeu politique et d'un but stratégique (la sécurité en Europe) que les parties opposées ont tenté de compenser avec des solutions techniques (les systèmes nucléaires de théâtre) qui ont modifié dangereusement les relations existantes, sur lesquelles les parties s'accordaient (SALT), entre la nature des armes (portée), leurs espaces de sites et leurs espaces de cibles.

Dans l'espace de l'action extérieure où les grandes puissances disposent de degrés de liberté suffisants - espaces où les enjeux contestés n'ont pas une égale valeur pour elles -, leurs interventions militaires peuvent s'affranchir des contraintes évoquées ci-dessus. Ces espaces libres se sont réduits avec le temps, au fur et à mesure que les crises, en se multipliant dans les régions de turbulences, ont mis en évidence la sensibilité du système international, notamment celle des opinions publiques, aux interventions des grandes puissances dans les conflits locaux, interventions dénoncées de plus en plus souvent comme d'inadmissibles ingérences.

En fin de compte, les espaces libres - reconnus comme tels dans la pratique politique à défaut de l'être par l'opinion universelle - sont les espaces limitrophes des espaces sanctuarisés. La stabilité politique intérieure de ces glacis et leur sécurité, face à des voisins turbulents, autorisent, en fait, les interventions militaires des « tuteurs » sous diverses formes : engagement de forces classiques de volume restreint mais dont la grande mobilité stratégique

permet la réaction rapide à grande distance afin de « coiffer » des objectifs ponctuels mais politiquement significatifs; aide militaire par différents moyens (renforcement des armées locales en armement, en conseillers, etc...).

Les contraintes du milieu local sont ici capitales (terrain, climat, infrastructures, environnement ethnique et socioculturel, etc...), s'ajoutent à celles de la distance d'intervention (lignes de communication) et favorisent les adversaires locaux misant sur la dilution de leurs forces - et échappant ainsi à la « prise » -, et sur le soutien d'une fraction des populations. Dans cet espace, les objectifs des forces d'intervention sont diffus et évanescents tandis qu'elles sont elles-mêmes très vulnérables (logistique lourde, voies de communication allongées). L'espace opérationnel est asymétrique : pour les forces d'intervention, il est organisé autour de bases et de centres d'opérations discontinus reliés par des axes de communication filiformes et vulnérables ; leurs adversaires locaux, eux, opèrent en surface et compensent leur faiblesse technique par une grande mobilité tactique et une faible densité de leurs forces. Celles-ci opèrent par « coups de main » sur les points vulnérables, avec une logistique très simplifiée, libérée des contraintes des lignes de communication par l'extension et la répartition spatiales de la population qui les soutient.

C'est bien cette asymétrie des espaces des objectifs et des cibles qui rend si malaisée, pour les deux camps, la décision stratégique. Et, très souvent, cette impuissance stratégique résulte de l'asymétrie des objectifs opérationnels et tactiques, imputable au fait que les systèmes de forces, opposés dans un même espace géographique, sont si différents, dans leurs buts stratégiques, leurs origines, leur organisation, leur armement, leur logistique, etc., qu'ils doivent percevoir et utiliser ce même espace comme deux espaces opérationnels et tactiques qui ne se recouvrent pas, discontinu pour l'un, continu pour l'autre ; deux espaces dans lesquels les forces concentrées de l'un ne peuvent saisir les forces diluées de l'autre, tandis que celles-ci s'avèrent incapables d'anéantir les concentrations du premier. Les degrés de liberté dans l'espace des forces régulières et des forces de guérilla ne sont pas de même nature, au point qu'elles ne peuvent combiner les trois paramètres de la manœuvre - forces, espace, temps - pour se rencontrer dans une épreuve de force décisive.

Le stratège et la géographie.

Une stratégie de non-guerre suppose la connaissance parfaite, globale et même ponctuelle, de l'espace de cette stratégie, c'est-à-dire des espaces sanctuarisés, espaces des cibles. On retrouve aussi, mais d'une manière somme toute classique, le poids déterminant de la géographie dans la définition des buts stratégiques et des objectifs tactiques de la stratégie d'action, que ce soit la guerre ou une manœuvre de crise. Or, ce qui fait problème, ce n'est pas, d'un côté, la stratégie de non-guerre et, de l'autre, la stratégie quotidienne d'action, mais le lien entre les deux, pour les puissances qui pratiquent les deux. En effet, la seconde ne fonctionne pas selon les mêmes critères d'efficacité et avec les mêmes buts que la stratégie de jadis, car elle se situe et se développe dans un réseau de contraintes né de la stratégie de non-guerre. On tâtonne empiriquement pour les combiner, et, à cette intersection, la géographie sous-tend, me semble-t-il, l'action stratégique.

On fait donc de la **géographie tout court** pour évaluer stratégiquement un espace. Est-ce que, autrefois, importait plutôt l'espace en soi, et, aujourd'hui, la géographie humaine ? Oui et non. César étudie le milieu des Gaules. Il y avait, déjà pour la stratégie classique, l'espace de la manœuvre, mais aussi un espace-but : c'est toute la querelle, au XVIIIe siècle, entre l'école géométrique et l'école géographique. Par exemple, fallait-il alors se donner, comme but stratégique, la capitale ou les forces adverses ? La géographie, ainsi, ne propose pas seulement la description de l'espace de manœuvre, elle offre aussi aux armées des objectifs tactiques qui ont une valeur stratégique, voire politique, plus générale. C'est ce à quoi pensait Vauban.

Certains géographes auraient peut-être tendance à réduire la perception de l'espace, par le militaire, à sa dimension technique. Soit l'espace de la manœuvre : chaque élément du système des forces a son propre espace (cf. la notion de théâtre, lieu où l'on montre, où l'on fait, où l'on transforme). Que celui-ci ne soit pas pure étendue, c'est très net pour le stratège ; il l'utilise comme matériau, selon les modes de production des effets physiques sur l'adversaire, et selon les formes de guerre. Les degrés, dans l'échelle de la violence, définissent des espaces pertinents selon des règles techniques et politiques. D'un côté, l'espace des cibles, objectifs tactiques, et de l'autre celui des enjeux/intérêts, des buts stratégiques. Il faut, pour chaque puissance, distinguer l'espace sanctuarisé et son dehors, – lieu des stratégies indirectes. Or la stratégie indirecte, entre les deux grands, peut être une stratégie directe entre leurs clients. Par exemple, le Vietnam : dans l'ordre du but stratégique régional, il s'agissait d'une stratégie directe entre États-Unis et Vietnam, mais dans l'ordre de l'épreuve de force permanente entre les puissances nucléaires, ce conflit peut être décrit comme stratégie indirecte. D'ailleurs, les Américains n'ont pas exercé toute leur puissance : le coût des retombées psychologiques, à l'intérieur ou sur les alliés, était trop élevé pour que l'on persistât dans la stratégie directe jusqu'à la victoire totale. Le conflit américano-vietnamien peut être évalué en tant que tel, mais aussi comme la lutte pour l'**imperium mundi**. Dès alors, les buts stratégiques américains et soviétiques peuvent être perçus comme l'exercice de contraintes réciproques dans leurs politiques en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique. Ainsi, pour un même fait, il faut utiliser différentes grilles de lecture ; chaque niveau d'action, chaque échelle de violence est doté d'une autonomie relative, mais n'est intelligible que par sa relation d'imbrication dans une structure d'englobant/englobé organisant fin politique globale, buts stratégiques régionaux, objectifs tactiques.

On peut dès lors concevoir un isomorphisme entre l'appréhension de l'espace par les géographes et celle des stratèges, selon cette structure politico-stratégique complexe. Un même espace peut avoir diverses fonctions (comme matériau, comme enjeu...), et il ne peut être décrit par un discours univoque, réducteur. Ainsi de la métrique : la définition des armes dites stratégiques, intercontinentales pour les deux Grands (6 000 km de portée pour les ICBM), ne convient pas aux armes de même classe françaises ou britanniques qui répondent, pourtant, avec une portée moindre, au même but stratégique (dissuasion nucléaire). Ce qui importe, en l'occurrence, est l'espace-cible et, en amont, le but stratégique. Il ne faut pas définir les systèmes nucléaires en fonction de leur portée, mais du but stratégique et de la fin politique qu'ils servent. La réduction de la capacité d'effets physiques, donc stratégique, donc politique, de cette catégorie d'armes à une métrique, à une pure mesure de trajectoire dans l'espace géographique, peut être lourde de conséquences comme en témoignent les

équivoques révélées par la querelle des euromissiles.

En outre, cette métrique se double d'une topologie, eu égard à l'importance des positions relatives des Etats. Ainsi, la calotte polaire est valorisée par la présence, dans l'hémisphère Nord, des puissances nucléaires. Dans la vision des grands, tout au moins, les projections polaires sont sans doute plus significatives que celle de Mercator. On peut concevoir que, sur cette topologie physique, se superpose une topologie spécifiquement stratégique, dans laquelle le concept de contiguïté géographique, capitale à l'âge des seules armes classiques, est remplacé par celui de la capacité, liée à la portée des systèmes d'armes balistiques, d'atteindre le sol d'un adversaire. Stratégiquement, le « voisinage » n'est pas nécessairement lié à la proximité géographique, à la contiguïté des espaces nationaux, mais se définit **aussi**, désormais, en fonction de la nature des armes existantes et dont les virtualités défient la distance. Il est possible de construire des cartes de la Terre, en tenant compte ainsi des divers niveaux de violence concevables, et renouvelant la topologie stratégique naguère fondée, entre autres critères, sur la notion de voisinage. On peut donc concevoir des cartes thématiques, dont le tracé dépend de leur contenu stratégique. D'ailleurs, les états-majors ont toujours travaillé sur divers calques, apposés sur un même fond de carte, qui transforment les configurations d'un même espace géographique en fonction des divers paramètres opérationnels : espace-temps et nature des forces. On a donc des lectures et des utilisations de l'espace différentes suivant les différents facteurs et données de l'action que le calcul stratégique doit intégrer pour préparer et prendre la décision. En définitive, l'espace du stratège, avec ce qu'il contient et dont il est inséparable, doit être appréhendé, perçu et interprété avec de multiples grilles, en fonction des finalités de l'action, de ses voies-et-moyens, de son développement calculé dans l'espace-temps ; et en fonction, évidemment, des hypothèses sur son évolution liée à une action adverse asservie, elle aussi, à l'espace-temps.

Lucien POIRIER (1918-2013)

Source : Revue « Espaces Temps » 26-27-28, *L'espace en société. Géographie d'aujourd'hui*. (1984)

- Ancien général de l'armée de Terre et théoricien de la dissuasion nucléaire.
- [Lire son hommage par la Revue Défense Nationale](#)